Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	Hélimax / SAF	06.22.81.23.25
Aéronef (type couleur immatriculation)	AS 350 B3 F-HJCG rouge et blanc	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	Gardien refuge Ecrins / PNE	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
27/09/21	refuge des Ecrins	Pré de Mme Carle	3		1	Descente de fin de saison
27/09/21	Glacier	Pré de Mme Carle	4			Descente pour le PNE de poubelle du glacier

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° **555 / 2021**

Suivi par : Annick Martinet

à Gap, le **20/09 / 2021**

Le Directeur,

Le Directeur Adjoint

Thierry DURAND